

COMMUNE DE DENEÉ

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2008**

L'an deux mil huit, le dix neuf du mois de Mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TERTRAIS, Maire.

Etaient présents :
Mrs D. TERTRAIS, F. HERVE JC BLANVILLAIN, D
ROUSSEL, S COTTO, A. de PERTHUIS, L.
BOURON, Y ANGLADE, N CHOLET, B LECLAIR , J
LACROIX, C BUREAU, D BREVET, E CHEVALIER
JP SAULGRAIN

Excusé : néant

Secrétaire de séance : Anne de PERTHUIS

Convocation du 7 mai 2008.

Date de publication : 23 mai 2008

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de pouvoirs : 0

N°05 08 - 1

CHOIX DU PROJET D'ASSAINISSEMENT

Madame LIEVRE représentante du cabinet IRH qui a réalisé les études préalables au projet d'assainissement expose les différentes étapes des études réalisées et leurs conséquences :

Elle rappelle les données initiales de l'assainissement à Denée :

Réseau d'assainissement :	Séparatif
	4,7 km
Station d'épuration 1979	Capacité nominale : 1000 EH
	charge hydraulique : 150 m ³ /j

I - Plan de zonage d'assainissement 8 958.04 €(réalisé par IRH)

Ce dossier s'est inscrit dans le cadre de la modification du PLU. Il indique le zonage de l'assainissement individuel et de l'assainissement collectif à Denée.

Conclusion du dossier : Le Puits Rouillon, les Pierres Frites et le bourg sont en assainissement collectif. Le reste de la commune est en assainissement individuel.

II – Etude diagnostique 29 000 €(réalisé par IRH) de février à octobre 2005

L'étude diagnostique est constituée de :

- du diagnostic (rapports nappe haute - nappe basse)
- du schéma directeur d'assainissement
- du dossier loi sur l'eau

L'étude diagnostique est un **bilan de l'état de fonctionnement de la station d'épuration et du réseau d'assainissement** dans son ensemble :

Etude diagnostique des réseaux

Mesures nappe basse - Septembre 2004

Charges collectées (mesures 2004)

Temps sec

charge hydraulique : 119 m³/j – 80%

Temps pluie

charge organique : 38,6 kg/j DBO5 – 71 %

2 100 m² de surface active

+25 m³/j ou + 10,5 m³/h

Bilans de fonctionnement

Abattement moyen de la pollution

Hiver 2004-2005 sec, non représentatif pour réaliser les bilans de fonctionnement en période de nappe haute

Mesures nappe haute – Avril 2006

Montée de la Loire	580 m3/j et 21,8 m3/h en entrée de station 385 % de la capacité de la station
Niveau stabilisé	195,7 m3/j 130 % de la capacité de la station
Temps sec période post-pluvieuse	317 m3/j 211 % de la capacité de la station

Conclusions du dossier :

Rénovation du réseau amont :

Il est préconisé des **travaux de réhabilitation du réseau** pour la réduction des eaux parasites de drainage et de rivière

o Rue de la Blairie R14-R16	83 ml
o PR step + PR Thinault	Clapets anti-retour
o Arrivée refoulement Blanchisserie	R139
o Amont PR Thinault	155 ml
o Amont station	135 ml
→ Estimation travaux	140 000 €HT

Construction d'une nouvelle station :

Le développement de l'urbanisme envisagé implique la construction d'une **nouvelle station de 1 200 Eh**

Une pré -étude d'une solution compacte sur le site de l'actuelle station a été proposée mais se heurte à des difficultés :

- o Type Biofiltration – système d'épuration tri-phasique - Principe envisagé pour l'extension de la Baumette – 285 000 EH – Cette solution n'est pas adaptable sur Denée
- o Type bio-réacteurs à membranes – bassin d'aération à boues très concentrées + filtration sur membranes pour la décantation/séparation (sous dépression avec retrolavages) – cette solution est techniquement adaptable sur Denée mais a une durée de vie limitée des membranes (5 à 7) d'où un coût d'exploitation très élevé et une consommation électrique à 3 fois plus élevée qu'une station classique.
- o Préconisation de construction d'une nouvelle station sur un autre site.

Une campagne qualité sur le ruisseau en aval de la station et sur le Louet a conclu à la nécessité de traiter l'azote et le phosphore d'où le choix de la filière boues activées.

En concertation avec la Municipalité et considérant les contraintes environnementales et géographiques inhérentes à Denée (pentes, zones protégées, et inondables), l'implantation a été envisagée aux Pierres Frites (zone 2UA du PLU). Des travaux sur le réseau pour transférer les effluents jusqu'à la nouvelle station seront donc nécessaires.

Dossier loi sur l'eau – Octobre 2005

Le dossier loi sur l'eau a donc conclu à la préconisation suivante :

- Station d'épuration de 1200 EH par boues activées
- Implantation aux Pierres Frites

Selon l'ensemble des services la solution idéale serait finalement la première : construction d'une station et rénovation du réseau amont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (M SAULGRAIN et Mme CHEVALIER) décide de suivre les recommandations établies par le cabinet IRH dans l'étude diagnostique soit la première solution : la construction d'une nouvelle station aux « pierres frites ». Il décide de déposer le dossier loi sur l'eau correspondant et de demander le récépissé du dossier loi sur l'eau auprès des services de l'Etat compétents.

Rapport des commissions

Commission personnes âgées

Freddy HERVE rappelle la visite de la commission personnes âgées au Mesnil en Vallée le 23 mai

Enfance jeunesse

Elisabeth CHEVALIER indique qu'elle s'est rendue à la Mairie de Beaulieu sur Layon sur demande de Monsieur PETIT pour la mise en place d'un système informatique permettant le pointage du nombre d'élèves le midi au restaurant scolaire. Cette solution ne semble pas satisfaisante, car le « pointage » réalisé le midi par les instituteurs doit tout de même être vérifié. D'autre part, ce travail initialement effectué par les agents de la garderie périscolaire le matin est revenu au secrétariat de Mairie suite à de nombreuses difficultés rencontrées avec les parents. Le système actuellement en place à Denée est simple et permet ce pointage. Il ne semble pas opportun de le remettre en cause, mais plutôt d'améliorer le système actuel.

XXX

Remparts

Monsieur ROUSSEL informe le Conseil qu'il se rendra à deux réunions pour ce dossier :

- Lundi 26 Mai avec Hélène REUZE LAVERDURE de la Communauté de Communes
- Le 29 mai avec l'entreprise d'insertion ATIMA qui est retenue pour ce chantier et Monsieur CHARNEAU à 16h.

Commission stade

Monsieur TRENIT, conseiller au CAUE a donné son avis sur le dossier monté par l'ASDMS. Se pose la question de l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées. En outre, l'évaluation financière semble sous estimée de 15 à 20%.

Bureau de poste

Il manque un devis (celui du couvreur) avant de pouvoir réévaluer l'enveloppe financière de ce projet.

Commission culture

Le dossier relatif aux « Journées du patrimoine » devra être rendu début juin. Une rencontre est prévue la semaine prochaine entre les représentants de l'association DECAP et de l'association culturelle.

XXX

Commission communication :

La commission s'est réunie le 6 mai à la Mairie pour évoquer la création d'un blog, le site Internet et le « Denée Info ». Monsieur LACROIX rappelle que le blog ne doit être ouvert qu'à un nombre restreint de personnes et qu'il serait destiné à l'information du public. Il est proposé de limiter son accès aux associations de Denée, à la mairie et aux écoles. Une convention pourrait alors être passée avec les intervenants possibles.

Questions diverses

Bail du Presbytère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur FRONTEAU a proposé de louer les deux étages supérieurs du Presbytère pour son cabinet d'architecture. D'importants travaux étant nécessaires (82 000 €,) il prendrait les frais des travaux à sa charge, en contrepartie, un avenant au bail actuel serait passé sans en modifier la durée. Monsieur FRONTEAU s'engagerait à réaliser les travaux.

Bien évidemment la Paroisse serait consultée sur le sujet avant toute décision.

Monsieur SAULGRAIN demande si une liste des travaux réalisés a déjà été dressée. Monsieur le Maire lui répond que ce bilan s'effectue au terme du bail, mais qu'il est tout à fait possible de demander à Monsieur FRONTEAU de dresser ce bilan.

Le Conseil Municipal demande que la Paroisse et le Diocèse soient consultés avant de donner un avis définitif. Par ailleurs, les membres du Conseil qui le souhaitent se rendront sur les lieux pour appréhender le problème de façon plus précise.

Communauté de Communes Loire Layon

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes Loire-Layon a demandé la nomination de ses représentants au sein des commissions qui la composent le Conseil Municipal propose de nommer dans ces commissions :

- | | |
|--|------------------------|
| - Développement économique : | D. ROUSSEL |
| - Voirie : | J.C. BLANVILLAIN |
| - Finances et évaluation des transferts de charges : | D. TERTRAIS |
| - Tourisme et valorisation du patrimoine : | D. ROUSSEL / C. BUREAU |

- Aménagement de l'espace et environnement : F. HERVE / Y. ANGLADE
- Sport et culture : D. ROUSSEL, L. BOURON
- Communication : F. HERVE / J. LACROIX
- Collecte et traitement des déchets : F. HERVE / J.C. BLANVILLAIN
- Sous-commission SPANC : D. TERTRAIS / J.P. SAULGRAIN

Monsieur le Maire expose également au Conseil Municipal le compte-rendu des dernières réunions de la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire annonce qu'il a renoncé à être Vice-Président en raison des charges qui lui incombent par ailleurs mais également en raison de son désaccord sur deux points :

- la proposition initiale de ne créer que 6 commissions restreintes d'où étaient exclues certaines communes.
- le vote des indemnités des élus qui grève très fortement le budget communautaire. Ces indemnités représentent une année d'autofinancement de la Communauté de Communes sur le mandat et ont ainsi été multipliées par quatre par rapport au précédent mandat. Monsieur TERTRAIS a donc renoncé à être indemnisé, n'étant que membre du bureau.

Monsieur LACROIX et le Conseil Municipal en général manifestent leur désapprobation sur cette augmentation. Monsieur le Maire précise qu'il votera bien sûr contre le budget supplémentaire qui sera présenté prochainement pour la réaliser.

Vandalisme :

Monsieur BLANVILLAIN informe à nouveau le Conseil Municipal que des actes de vandalisme ont repris à Denée avec l'abandon au plan d'eau d'une voiture volée et brûlée et l'arrachage de panneaux de signalisation aux entrées de bourg.

Syndicat de l'Aubance :

Les élections des Président et vices-Présidents du syndicat sont portées devant le tribunal administratif.

Réseau bibliothèques :

Rappel : la **réunion du comité de pilotage aura lieu le 3 juin** pour faire le point sur l'informatisation à 9h30 à Saint Aubin de Luigné.

SIVU piscine :

Yan ANGLADE indique que le SIVU s'est réuni. Les deux écoles de Denée profitent pleinement des créneaux supplémentaires qui leur ont été offerts. Il informe également le Conseil que le secrétariat de Mairie de Rochefort ne souhaite plus prendre en charge le secrétariat du SIVU. Il est proposé de demander en priorité aux communes dont les secrétaires de Mairies ne seraient pas à temps complet de bien vouloir l'assurer.

Soirée africaine :

Une soirée africaine était proposée vendredi dernier par la bibliothèque de Denée avec un diaporama suivi d'un film. Environ 80 personnes étaient présentes.

Prochaines dates à retenir :

Samedi 31 mai : vernissage de l'exposition photo à Mantelon.

Samedi et dimanche : **tournoi de foot** de Denée. Un vin d'honneur sera servi vers 18h le dimanche.

Projet de camps : Une vente d'orchidées sera proposée dimanche prochain place MULLER pour le financement d'une partie du camp d'été dans le cadre de l'animation jeunesse.

Prochain conseil municipal le 30 juin